



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**ACADÉMIE  
DE RENNES**

**AGENCE RÉGIONALE  
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 07/12/2020

### COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 7 décembre 2020

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **560** cas positifs supplémentaires au cours de ces dernières 72h<sup>1</sup>. Le taux d'incidence<sup>2</sup> s'élève désormais à **38,7 cas pour 100 000 habitants** au niveau régional avec un taux de positivité<sup>3</sup> de **5,8 %**.

Le taux d'incidence observé au niveau régional stagne à un niveau encore élevé. Les données relatives aux prises en charge hospitalières diminuent très lentement et le nombre de patients hospitalisés reste important, tandis que le nombre de décès à déplorer progresse toujours.

Pour sauver des vies, nous devons rester solidaires face au virus : continuer à faire preuve d'une vigilance collective, respecter les gestes barrières et le port du masque, dans la sphère publique comme dans la sphère privée, et respecter le confinement qui s'avère efficace pour freiner la circulation de la Covid.

**L'épidémie peut encore repartir. Nous devons maintenir nos efforts tant que la pression sur les établissements hospitaliers ne sera pas très fortement redescendue.**

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 7 décembre 2020 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	<b>7933</b>	122	<b>43,3</b>	-3,3
29	<b>9912</b>	90	<b>19,4</b>	+3,7
35	<b>24025</b>	252	<b>56,5</b>	+2,9
56	<b>9995</b>	96	<b>32,8</b>	-0,8
Bretagne	<b>51865</b>	560	<b>38,7</b>	+1,2

**Préfecture  
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé  
Bretagne**

**Académie de Rennes**

Tél : 02 99 02 11 80  
Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Tél : 02 22 06 72 64  
Mél : [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)

Tél : 02 23 21 73 23  
Mél : [presse@ac-rennes.fr](mailto:presse@ac-rennes.fr)

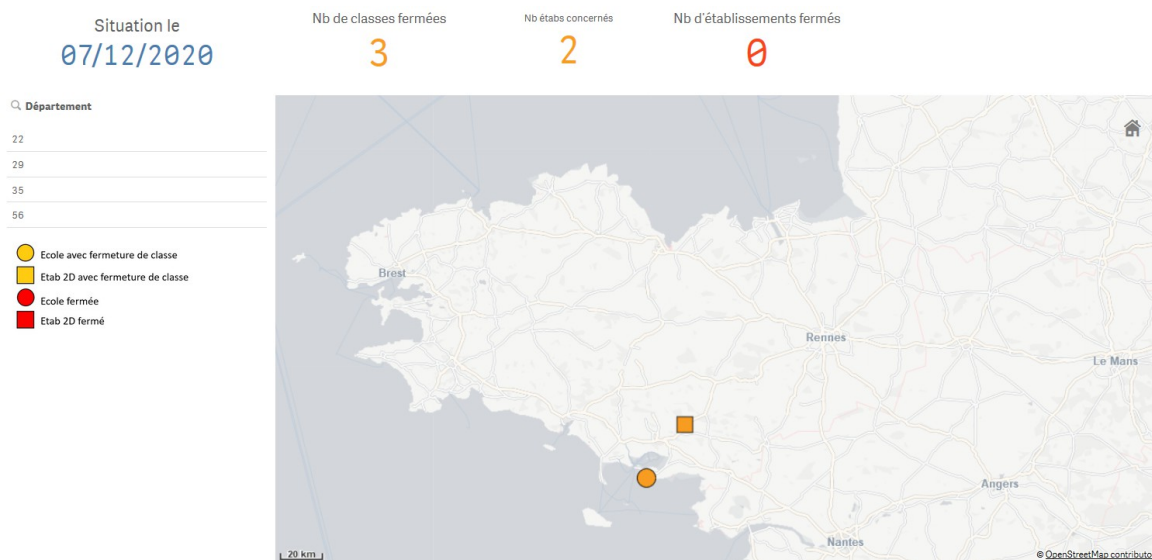
## Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **528** hospitalisations en cours (-2<sup>1</sup>) dont 66 (-3<sup>1</sup>) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie,
  - **2 937** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+33<sup>1</sup>) ;
  - **588** patients sont décédés (+15<sup>1</sup>).

La Bretagne compte actuellement **78 clusters (+5<sup>1</sup>)**, en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **15** dans les Côtes d'Armor (2 en milieu professionnel, 2 en milieu scolaire et universitaire, 5 en établissement de santé, 4 en EHPAD et 2 en sphère privée) ;
- **12** dans le Finistère (1 en milieu scolaire et universitaire, 6 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées et 4 en EHPAD) ;
- **28** en Ile-et-Vilaine (3 en milieu professionnel, 5 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 7 en EHPAD, 4 en milieu scolaire et universitaire, 2 en crèches et 5 en sphère privée)
- **23** dans le Morbihan (2 en milieu professionnel, 6 en milieu scolaire et universitaire, 2 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 8 en EHPAD et 4 en sphère privée).

## Cas COVID en milieu scolaire



## Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
- Lieux de dépistage : [www.sante.fr](http://www.sante.fr)
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1- Données par rapport au 04/12/20

2- Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3- Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture  
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé  
Bretagne**

**Académie de Rennes**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)

Tél : 02 23 21 73 23

Mél : [presse@ac-rennes.fr](mailto:presse@ac-rennes.fr)